

## LES PROBLEMES DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN AFRIQUE

DJIBO MAMAN

English & French Department  
Umaru Musa Yar'adua University  
Katsina State of Nigeria.

---

### Résumé:

Le Monde contemporain se veut être une sorte de " maison unique" sous les concepts de Mondialisation et Globalisation. Ce qui sous-entend une intensification de la communication et autres échanges de tout genre d'où la nécessité du plurilinguisme en langues internationales. Cependant, il se trouve qu'aujourd'hui dans les pays africains, l'enseignement et l'apprentissage du français sont dans une véritable impasse. On pourrait alors se demander comment est-on arrivé là ? On sait que de nombreux facteurs extralinguistiques en constituent la cause. Mais ce sont ceux d'ordre psycholinguistique qui nous intéressent ici. Pour nous, il est question de faire une analyse de principales causes et de proposer une approche linguistique des solutions.

L'enseignement relève d'un domaine plus vaste qui est l'éducation dont il constitue la partie

*« L'enseignement est un art qui peut être amélioré au moyen de recherches.  
» J.C. Aggarwal.*

---

essentielle. On sait qu'enseigner au sens strict du terme signifie transmettre des connaissances. C'est la partie qu'on appelle "instruction" en éducation. Ces connaissances transmises peuvent être une langue. (Aggarwal 8). Cette langue peut être une langue maternelle ou langue première (L1), une langue seconde (L2), une langue étrangère (LE). L'enseignement tout comme toute autre activité a aussi ses composantes qui sont :

- l'enseignant
- l'apprenant
- le contenu du cours
- le processus de l'enseignement/apprentissage
- et l'évaluation de l'apprenant tout comme de l'enseignant (M.H Siddiqui 2008 : 2).

Dans le « processus d'enseignement/apprentissage » on a la méthode, les stratégies d'enseigner et celles de l'apprentissage. On sait que toutes les

dernières méthodes en didactique de la langue reposent sur une ou plusieurs théories linguistiques. Quant à l'évaluation elle nous permet d'avoir des informations. Sur l'état d'acquisition et de performance langagière de l'apprenant.

Sur un autre plan, il n'est un secret pour personne que l'enseignement du FLE (dans les pays non-francophones) et du Français Langue Seconde (FLS) (dans les pays francophones) rencontre énormément des problèmes de tout genre. De ce fait, la présente étude essaiera d'apporter des éclaircissements et de proposer des solutions à travers les théories de la linguistique appliquée. C'est pourquoi nous avons dans un premier temps, évoqué les résultats de l'enseignement du FLE et du Français en général, avant de nous pencher sur les causes de cet échec. Suivent après les propositions des solutions.

### A. La Situation Globale Du Fle En Afrique:

---

Education and Science Journal for Policy Review and Curriculum Development  
Vol. 3, No. 2, August 2013

Dans cette partie, il est question de faire un constat général sur les résultats de l'enseignement du français en Afrique et du FLE en particulier. On sait que l'enseignement a pour principal but la transmission de la connaissance, le développement des compétences telles que la compréhension, l'écriture, la lecture, la production écrite et orale, la compréhension à l'écoute. Alors si l'une ou plusieurs de ces compétences ne sont pas acquises en fin de cycle d'enseignement, cela montre que ce dernier n'est qu'un échec. Voyons alors en quoi l'enseignement du FLE et du FLS en général ont été un échec.

**i) Aucune compétence linguistique chez les apprenants :**

Le philosophe et pédagogue américain John Dewey (1859-1952) a dit : « Quelqu'un qui dit : "j'ai enseigné " alors que personne n'a rien compris de lui est comparable à celui prétend avoir vendu alors que personne n'a acheté de lui. » En effet, il ne suffit pas d'assister assidument aux cours et de réciter des textes entiers par cœur. Il faut nécessairement la compréhension, car « réciter n'est pas penser » selon NGamasu (2005 :18). Or j'ai indiqué sous forme de titre du présent chapitre que la majorité des apprenants du FLE et du FLS n'acquièrent pas les quatre compétences de l'enseignement/apprentissage en fin de cycle. A savoir la compétence à l'écrit, à la lecture, à l'écoute...etc. Bien entendu, un bon enseignement ne consiste pas seulement à transmettre les connaissances, mais aussi à développer l'intelligence, les compétences, la personnalité de l'apprenant. En bref, un enseignement revient à éduquer. Alors d'aucuns pourrait se demander pourquoi une bonne partie des apprenants du Français langue étrangère et langue seconde ne savent ni bien lire, ni bien écrire, ni comprendre (en écoutant) et ni bien produire oralement et à l'écrit, dans les pays francophones et non-francophones, tels le Niger, le Sénégal, le

Cameroun, le Nigeria, le Ghana, l'Algérie ? ...etc.

Pour cette question il existe plusieurs réponses qu'on peut assimiler aux multiples causes tantôt communes à tous les pays en question et tantôt particulières à un pays donné. En effet, ce qu'on désigne communément par « baisse de niveau » dans les pays francophones est détectable à tous les niveaux : du primaire au tertiaire en passant par le secondaire. Par exemple, il arrive de voir un père de famille chez qui vivent deux à trois élèves du secondaire aller se faire lire ou écrire une lettre chez l'enseignant du village ou tout autre type de fonctionnaire. Dans les universités des pays francophones on arrive à entendre des étudiants parler mal la langue de Voltaire, dans les travaux de mémoire c'est encore pire. Dans les universités des pays non-francophones, il est difficile de les surprendre parler en français entre eux. Lorsque l'enseignant du français leur parle dans cette langue, ils ne comprennent presque rien, le plus souvent. L'étudiant se contente de sourire ou faire semblant de comprendre en grattant la nuque. En plus, autre manière de confirmer nos dires, il suffit de faire un tour des messages envoyés par l'internet dans les "Face Book". Au niveau primaire on en trouve qui, à la fin de leur cycle ou après leur abandon, ne peuvent même pas écrire leur nom. A cela s'ajoute les échecs et les déperditions suite aux examens de fin de cycle.

Pouvons-nous alors conclure à la manière de John Dewey que les enseignants du Français n'ont rien enseigné ? On pourrait aussi se demander : à qui la faute ? Par où le bât blesse ? Autrement dit, de quel côté le système ne marche pas ? Peut-être que les chapitres de la partie "C" pourront fournir une réponse à ces questions.

**ii) Manque de professionnalisme des enseignants :**

Avant d'aller plus loin, il serait utile de

préciser ce que j'entends 'par manque de professionnalisme chez un enseignant :

- il est d'abord inexpérimenté, n'ayant pas enseigné auparavant afin d'avoir un esprit averti, ou une stratégie de travail.
- il n'a reçu aucune formation pédagogique ou un stage, donc pas de base sur le plan théorique, ni une notion sur une quelconque méthode.
- il n'a aucune maîtrise de l'objet d'enseignement, ni compétence, ni des notions claires à propos.
- il n'est pas préparé à être un débrouillard afin de faire face aux différents types d'apprenants et aux contextes de l'enseignement.

En fin de compte, un tel enseignant n'a pas les compétences requises. Or en matière d'enseignement on a besoin du savoir-faire de l'enseignant puisque son intervention accélère l'apprentissage. Il permet à l'apprenant d'améliorer son apprentissage. (McDonough 2002:82).

Cette génération d'enseignants mal formés ou pas du tout se trouve dans les pays du FLE comme dans les pays francophones proprement dits. Ils se trouvent partout où la politique du PAS (Programme d'Ajustement Structurel) sévit. Leur proportion par rapport aux professionnels varie selon le pays, mais on pense qu'ils constituent le plus souvent la majorité des enseignants au primaire et secondaire, sans compter ceux des établissements privés. Ainsi dans le but de réduire la masse salariale d'un côté, et de l'autre pour satisfaire la politique de l'enseignement de masse, l'état recrute des enseignants sous contrats limités ainsi que des vacataires. Néanmoins, parmi eux, on trouve ceux qui sont formés dans les Ecoles Normales ou écoles de pédagogie (niveau tertiaire), mais n'ayant pas d'expérience. Je suis sûr qu'ils sont majoritaires au Nigéria et au Cameroun. (D.

Ngamasu 2005 :3). Au Ghana également on parle d'enseignants « (de Français) qui sont mal formés pour atteindre leur but spécifique » ( Makafui St. Afi 2012), au Nigéria aussi surtout dans les Etats du Nord il y a le manque de personnel, le manque de recyclage, main-d'œuvre non qualifiée (toujours concernant les enseignants du français).

Concernant cette génération d'enseignants, le pire ne réside pas dans le manque de formation pédagogique, puisque cette dernière peut être acquise en partie à force d'expérience sur le terrain ( Mc Donough 2002 : 106). Le pire demeure le fait que beaucoup d'entre eux ne maîtrisent même pas la langue de Voltaire. Or la maîtrise de l'objet d'enseignement ou matière à enseigner, fait partie des qualités d'un bon enseignant. Certes l'enseignant n'a pas besoin d'être un grand érudit dans la langue qu'il enseigne, mais il doit être capable de la parler et l'écrire correctement pour servir de modèle aux apprenants. Il doit être capable de l'exposer clairement, la parler couramment devant les apprenants en leur faisant parler dans cette langue. (McDonough 2002 : 32-33).

En plus, ces enseignants ne sont pas en général motivés vu les mauvaises conditions dans lesquelles ils vivent. Ils sont là, faute de mieux ; à la première occasion, ils ou elles n'hésiteront pas à abandonner ce métier.

c) En fin de cycle le Français est vite oublié en faveur de L2 :

Ici, il s'agit cette fois-ci, des apprenants du FLE qui ne comptent pas faire leur carrière en Français. Les apprenants de cette catégorie ne sont pas également motivés, du moins, de manière intrinsèque. En fait, il y a deux types de motivations :

- la motivation intrinsèque ou interne ou volontaire : cas où le sujet n'est pas mû par une récompense quelconque (en cas de succès) ou menacé par une punition (cas d'échec).
- la motivation externe : cas où le sujet

n'a pas la volonté, mais il est mû ou encouragé par une récompense ou une punition. (Aggarwal 2007 : 50-51).

Comme les éducateurs laissent entendre que « rien ne peut être appris sans motivation », les apprenants du FLE ne comptant pas faire carrière en Français, ne peuvent avoir qu'une motivation externe. Travailler avec entrain, dans l'apprentissage du français, afin d'obtenir de bonnes notes et passer en classe supérieure. Alors une fois le problème de cours résolu, le Français commence à être oublié étape par étape, point par point ce que les pédagogues désignent par « analphabétisme de retour ». Seules les phrases stéréotypées répétées tous les jours subsistent pendant longtemps ou pour toujours telles que « Bonjour Monsieur », « Comment ça va ? » pour ne citer que celles-ci. Ce qu'il y a de plus complexe et difficile échappe en premier lieu et ce qu'il y a de plus facile disparaît en dernier lieu, comme pour le cas des phonèmes difficiles et faciles chez les aphasiques. Ceci fut mis en évidence pour la première fois par le grand linguiste d'origine russe Roman de Jakobson (R. Jakobson 1963 : 43-49).

Dans les pays francophones également où le français a le statut de langue officielle, langue d'enseignement et matière d'enseignement l'« analphabétisme de retour » est souvent remarquable. Les anciens collégiens ont du mal à écrire une lettre, lisent mal, parlent mal, s'ils ont encore le courage de le faire. Aussi les jeunes entre eux parlent rarement en langues européennes. Leur conversation demeure en grande partie en langues africaines locales mais truffée de mots français. Des expressions ou même une phrase entière. C'est une tactique du moindre effort, ou la recherche de la facilité. Si le mot qu'on cherche tarde à venir ou est difficile à traduire, on fait recours à son équivalent en langue européenne. Quant aux anciens élèves du primaire, ils ne peuvent pas du tout tenir une conversation en français. Les

meilleurs d'entre eux arrivent à identifier leur nom, celui d'autrui, connaître le nom de certains objets, quelques verbes, comme en témoignent les graffitis qu'ils laissent sur les murs.

Ce qu'il y a de pire, c'est le fait que ces jeunes gens ne font rien de leur part afin de conserver le peu qu'ils connaissent. Aucune tentative individuelle d'apprendre ou de réapprendre. Ces bribes de connaissances qu'ils ont acquises au cours de leur scolarité ne peuvent pas leur servir dans leur vie future, puisqu'elles sont condamnées à disparaître petit à petit de leur mémoire.

d) Ignorance des avantages du plurilinguisme international :

Dans les pays où le Français est une langue étrangère, parents et apprenants ont une certaine méfiance, un manque de confiance, voire un désintéressement de l'apprentissage du Français. Ceci est dû à la mentalité des populations négro-africaines qui se traduit par une mauvaise conception des études scolaires. En effet, ces populations n'accordent pas beaucoup d'importance au côté initiatique et éducatif de l'école, mais plutôt le côté lucratif. Ils ne peuvent pas concevoir facilement que l'école soit un lieu ou une institution d'initiation, d'éducation avant toute autre chose. Or l'éducation est un système, un domaine plus vaste que l'apprentissage de métier. L'éducation, avant tout, a une double tâche : la formation de l'esprit et celle du corps. L'essayiste et savant français Michel de Montaigne dit qu'on ne peut pas séparer les deux : c'est l'esprit et le corps physique qui constituent l'homme. Donc, on éduque l'homme dans ses deux aspects, l'esprit et le corps. (J. C. Aggarwal 2007 : 9). L'éducation est avant tout une instruction c'est-à-dire la transmission de la connaissance dans tous les domaines possibles, selon les besoins ou le but fixé et l'âge de l'apprenant. Parmi ces connaissances la morale n'est pas la moins

représentée : ne dit-on pas que « la fin de toute éducation c'est la morale » ? Pour ainsi dire, on développe la personnalité de l'individu, autrement dit, sa morale, son esprit critique, ses caractères tels que le courage, la ténacité ou persévérance. Puis on développe ses compétences, son savoir-faire pour ce qui est de la connaissance. En bref, l'éducation aide l'apprenant à faire face à la vie, à ses vicissitudes, mais ne lui octroie pas un poste de travail directement. L'école n'est qu'un investissement à long terme, vague et non précis. Elle ne procure pas une source de revenu ou un emploi du jour au lendemain.

Alors comme dans les pays du FLE, le Français n'est ni la langue d'enseignement, ni la langue officielle, apprenants et parents surtout pensent qu'en apprenant cette langue on ne peut que devenir enseignant. Or, comme généralement les gens sont attirés par l'appât du gain, dans les pays de l'Afrique Subsaharienne, le métier d'enseignant n'est pas prisé et intéresse très peu d'entre nous. On pense qu'il n'offre pas assez de possibilités de s'enrichir. Les parents interviennent souvent dans le choix de leurs enfants pour ce qui est des domaines d'étude au niveau du tertiaire. En plus, dans le Nord du Nigéria les parents préfèrent que leurs enfants étudient l'arabe à la place du français.

Pourtant la maîtrise du français et de l'anglais à la fois, offre aussi beaucoup d'atouts quel que soit le pays, en particulier, à ceux qui s'intéressent à la traduction. Ceux-là, peuvent travailler dans les services où l'on traite avec les pays étrangers tels que les ambassades, les ministères des affaires étrangères, les bureaux des services d'immigration, la douane, les ONG, les institutions internationales comme "Médecin Sans Frontières, la CEDEAO, l'UNESCO, pour ne citer que ceux-ci.

En fin de compte, ce qu'il y a lieu de faire, c'est de sensibiliser les parents et apprenants que l'apprentissage ou une qualification en

français ou toute autre langue reconnue internationale (parlée à l'ONU), ne se limite pas au métier d'enseignant, mais au contraire offre beaucoup d'autres possibilités dans le marché du travail.

### **B. L'analyse Des Causes Au Point De Vue Linguiste :**

Nous devons à la vérité, de dire que les différentes tares de l'enseignement du FLE énumérées ci-dessus sont surtout liées aux difficultés économiques. C'est le principal facteur. D'autres facteurs moins importants existent aussi tels que l'accroissement de la population, les facteurs socio-culturels, politiques...etc. en fait, on pourrait se demander quelle solution la linguistique et autres sciences sœurs peuvent apporter à un problème économique ? Eh bien, son rôle est comparable à celui du médecin, après un accident : faire le constat. C'est-à-dire, le médecin va se contenter de diagnostiquer, de préciser pourquoi cette victime est morte ou souffre de tels ou tels maux, pourquoi cette victime n'arrive pas à parler, pourquoi telle autre victime vomit du sang. Pourrons-nous alors dire que son intervention est inutile dans la mesure où, il ne peut en aucun cas empêcher l'accident d'avoir lieu ? Je pense que non. Nous ne devons pas désavouer ses bons offices, dans la mesure où, il aide à savoir quel type de soins, de produits administrer aux victimes encore en vie. De même pour le linguiste et le pédagogue, leurs constats peuvent être utiles, apporter de la lumière sur le pourquoi de ce chapelet d'échecs.

### **(i) Des politiques linguistiques défavorables au FLE :**

C'est quoi la politique linguistique ? C'est l'ensemble des décisions des autorités politiques, à propos des langues parlées au sein de leur territoire, afin de les reconnaître (ou non) leur donner un statut, les promouvoir, et

les vulgariser. Que ces langues aient des locuteurs natifs dans le pays en question ou non (Gregory O. Simire 2010 : 249-270).

Ceci étant, il y a lieu de savoir qu'une politique linguistique peut être bonne ou mauvaise, ou jugée comme telle, pour une raison ou une autre. Aussi ne doit-on pas perdre de vue qu'une politique linguistique a un impact sur l'éducation, la paix sociale et même l'économie. Il va de soi que ce qui nous intéresse ici, c'est son impact sur le système éducatif d'un pays (surtout plurilingue) donné.

Sur le plan théorique, la bonne politique linguistique qui puisse avoir un bon impact sur le système éducatif d'un pays donné, doit avoir les aspects suivants :

- promouvoir les langues reconnues « nationales » même si elles ne sont pas retenues comme langues officielles, afin de les intégrer dans le système éducatif ou enseignement. Pour ce faire, on doit les faire passer du stade oral au stade écrit. Des spécialistes de langues établissent un alphabet standard, un livre de grammaire, un dictionnaire ou à défaut un glossaire, des syllabaires pour les langues en question. On doit, d'autre part, former des enseignants en ces langues. Puis, les intégrer dans l'enseignement officiel en tant que langue d'enseignement et/ou matière d'enseignement, au moins au niveau du primaire, dans les localités où vivent les locuteurs natifs. (Pour plus de détails cf. Djibo M. 2011 : 100-111).

- vulgariser ces langues à travers les médias (radio, télé, journaux) les livres et autres matériels électroniques, en tant que support de la littérature et cultures véhiculées par ces langues.

Au point de vue de la théorie cognitive, un enfant peut apprendre à la fois 2 à 3 langues en particulier à l'âge de 4 à 8 ans, donc pendant la "période critique" ( G. Yule 2006 : 154). Cependant, le laisser maîtriser sa première langue (L1) avant de le lancer dans l'apprentissage de L2, reste plus avantageux.

L'Expérience des écoles expérimentales créées au Niger depuis 1973, a montré que plus l'enfant maîtrise sa langue maternelle, mieux il apprend la langue seconde. Dans ces écoles le programme officiel est traduit en langue nationale parlée en majorité dans la région donnée. Le français quant à lui, est introduit en tant que matière d'enseignement. Puis vers la fin du cycle primaire on procède par l'inverse : le français devient la langue d'enseignement, tandis que, la langue nationale en question devient une matière d'enseignement. Aux examens, les élèves de ces écoles expérimentales battent de loin ceux des établissements où les langues indigènes sont exclues. Cependant, il y a un facteur important à signaler : les enseignants de ces écoles avaient reçu une formation spéciale, et, reçoivent des indemnités spécifiques à cause de la double tâche qu'ils assuraient : traduire le programme puis l'enseigner. Plus tard, vers les années 80, avec les difficultés économiques, ces indemnités furent supprimées et n'importe quel enseignant peut être affecté dans ces écoles. Alors comme l'effet de la motivation externe n'était plus, et que les moniteurs suivants n'avaient plus la formation requise, ces écoles sont devenues actuellement comme les autres, c'est-à-dire mauvaises. C'est un bel exemple de revirement de politique linguistique et de mauvaise volonté, caractéristiques à un bon nombre de pays africains. Dans ces pays, la politique linguistique ne reçoit pas en général de suivi, des investissements, des campagnes d'information et de sensibilisation. On introduit l'enseignement d'une langue étrangère ou nationale à un niveau d'enseignement donné, mais on ne fournit pas les moyens humains et matériels nécessaires à cette initiative. De telles mauvaises habitudes n'épargnent pas l'enseignement du FLE en Afrique.

**(ii) De nouvelles méthodes et programmes mal adaptés :**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il va falloir définir ce que nous entendons par méthode et programme dans une classe de langue. Le mot méthode peut avoir plusieurs faces dans ce domaine, selon St. McDonough (2002 : 106). Ainsi elle peut avoir dans un premier temps le sens de planification, autrement dit, le programme, le plan d'apprentissage, l'organisation de la classe, l'administration, la répartition du temps, les ressources, les techniques, les exercices, les activités, le niveau de compétence à atteindre. Il s'agit alors ici d'un sens large englobant tout ce dont on a besoin pour la bonne marche de l'enseignement. Un autre sens strict et exclusif, cette fois-ci désigne ce qu'on appelle "teaching style", la manière, les habitudes ou style de l'enseignant, qu'il acquiert personnellement après plusieurs mois ou années d'apprentissage.

Le programme est quant à lui le contenu de l'enseignement. Il peut être une partie intégrante de la méthode. Nous reviendrons sur la méthode dans la partie "C".

Dans les pays du FLE et du FLS, les méthodes et les programmes ont maintes fois été changés depuis l'époque coloniale à nos jours. Cependant, cela n'a pas pour autant amélioré l'état de l'enseignement du français et de l'école en général. Or aucune méthode bien appliquée, n'est mauvaise dans sa totalité. Mais il n'y a pas de méthode sans défaut. L'on pourrait se demander pourquoi à l'époque coloniale et celle qui suit les indépendances, le niveau des apprenants dépasse de loin celui des élèves et étudiants actuels? Si aujourd'hui on parle un peu partout de baisse de niveau, c'est bien par rapport à un autre précédent plus élevé. Alors ça ne peut être que le niveau des apprenants de ces deux périodes précitées. Pourtant, pendant les périodes précédentes, les méthodes utilisées sont aujourd'hui considérées comme obsolètes et peu efficaces, mal adaptées au contexte africain. Ce sont des

méthodes aux approches surtout écrites. On privilégie l'écrit, la production écrite, la grammaire, l'orthographe...etc., tandis que les méthodes nouvelles actuelles ont une approche surtout orale et communicative. Pourquoi alors les méthodes actuelles censées être meilleures ne marchent pas? Eh bien, tout simplement l'échec n'est pas dû de manière intrinsèque aux méthodes, mais la condition de leur application, la motivation des enseignants et des inspecteurs, l'état d'esprit des apprenants. Il y a en plus, d'autres facteurs nouveaux moins préoccupants à l'époque d'il y a quarante (40) ans. Ces nouveaux facteurs sont entre autres : la réduction du temps d'enseignement à cause de multiples grèves liées aux revendications salariales surtout, la suppression des châtiments corporels, le manque de débouchés après les études (l'école n'est plus une garantie pour l'emploi et la promotion sociale), le nombre pléthorique des effectifs dans les villes, l'accroissement des temps et du nombre de loisirs.

### **(iii) Des enseignants mal formés et des apprenants hétéroclites :**

Dans ce chapitre, nous entendons évoquer les conséquences d'une mauvaise formation des enseignants, et, le fait de ne pas tenir compte du profil de l'apprenant. Nous avons déjà évoqué plus haut dans la première partie, quelques traits d'un enseignant mal formé. Pour plus de détails se référer à la page 2 et suite. Quant au profil des apprenants, nous en avons effectué des ébauches dans le chapitre précédent.

#### **A commencer par les conséquences fâcheuses de l'enseignant mal formé :**

- lorsque le maître ou le professeur ne maîtrise pas lui-même la langue à enseigner, il ne pourra pas la parler correctement et couramment, afin que les apprenants puissent en bénéficier. Les recherches sur la théorie de

l'acquisition du langage ont montré l'importance d'entendre les gens parler la langue par l'enfant, d'où également l'apprenant. Il n'est pas dit que ceux-ci apprennent en imitant systématiquement ceux qui l'ont déjà acquise, mais plutôt l'écoute est une sorte de stimulant, un moyen d'ajuster l'intonation, les accents et autres traits prosodiques. Cela permet également d'améliorer sa prononciation, de tester sa compréhension du discours des autres, ainsi que la validité de son propre "out put". Le cas de Génie, rapporté par G.Yule (2006 :145) une fille privée de toute écoute des adultes, séquestrée dans une salle par un père fou furieux, a montré que le fait d'entendre les autres parler est un moyen d'accélérer l'acquisition et donc l'apprentissage. En effet, on a constaté un retard dans l'acquisition de la langue chez cette fille. En plus, un enseignant qui ne maîtrise pas la langue à étudier va effectuer un enseignement médiocre en ce sens qu'il n'enseignera que les points qu'il connaît parfaitement, contourner les questions ou les éviter carrément. Il va enseigner également des erreurs comme en témoignent souvent les cahiers et notes de ses élèves, les textes et écritures laissés au tableau, et mieux encore, les rapports des conseillers pédagogiques.

- un tel enseignant ne peut pas bien appliquer les méthodes surtout nouvelles. Il se contentera de son style d'enseignement ou autres procédés hybrides. Les objectifs fixés à travers cette méthode ne peuvent pas être atteints en grande partie. Son enseignement ne sera pas édifiant, ne pourra pas stimuler ou éveiller l'esprit des apprenants à plus forte raison développer leur compétence.

- comme on ne peut pas effectuer avec rapidité quelque processus qu'on ne maîtrise pas bien, cet enseignant risque d'évoluer très lentement et être en retard par rapport à la progression.

Nous entendons par apprenants hétéroclites des apprenants au profil diversifié, et aux besoins différents voire divergents, en particulier au niveau tertiaire dans les pays du FLE. Ces étudiants peuvent :

- ne pas avoir le même âge, donc leurs facultés d'apprentissage ne sont pas identiques.
- les besoins : certains étudiants sont du département de Français, donc ce dernier a une importance pour leur future carrière. D'autres sont venus d'autres départements où le français ne fait pas partie des cours obligatoires de base. Il peut y avoir parmi eux des étudiants ayant un but spécifique (ex : aller mener des enquêtes dans un pays francophone) ces derniers perdent d'ailleurs leur temps, en fin de compte, ils seront déçus.
- certains sont doués et comprennent plus vite que d'autres. Or il n'y a généralement pas des cours spécifiques de rattrapage pour ces derniers.
- dans un tel groupe si disparate, tous les individus ne peuvent pas avoir la même motivation.

**iv) La durée et la densité des cours sont insuffisantes :**

« Avec la patience et le temps on peut apprendre toute langue. » dit Prem Shankar dans "Teaching of English". Ceci veut dire que l'apprenant doit s'armer de patience, de la persévérance, pour apprendre une langue et qu'en plus, c'est un long processus qui ne peut être achevé du jour au lendemain. Il faut suffisamment du temps. (P. Shankar 2007 :10). Parmi les principes d'une méthode d'enseignement de langue on trouve aussi la durée ou volume horaire. A titre d'exemple, la méthode Structuro-globale Audio-visuelle



(SGAV) en préconise 60 à 70 heures. ( S. L. Olayiwola 2010/2011 :51). L'UNESCO délimite quant à elle, l'année scolaire à 36 semaines, ce qui s'élève à 9 mois de cours. (D. NGamasu : 2005 :6). Enfin parmi les bonnes conditions d'un apprentissage on cite également la durée et la densité du cours. (R. Schmitt et al. 2010 :161).

Ceci montre que l'étendue du temps est une nécessité dans la mesure où le programme ne peut être épuisé en peu de temps. Si le temps est très court, une bonne partie du programme ne sera pas enseignée. Donc soit l'apprenant va évoluer en classe supérieure avec des lacunes, soit il va rater son cycle à cause de cela. Il va sans dire que dans le processus d'apprentissage la connaissance antérieure est nécessaire pour acquérir la présente. Ce qu'on appelle en pédagogie « pré-requis ». L'apprenant ne part pas de zéro, mais il possède toujours un pré-requis. Selon R. M. Gagne ( J. Oladele 2005 : 174) tout apprentissage est un pré-requis, c'est-à-dire, une condition préalable pour un autre apprentissage de haut niveau ou suivant. Alors comme on le voit bien le manque de temps nécessaire peut se traduire par la non-finition du programme. Les lacunes de l'apprentissage peuvent annihiler l'apprentissage suivant. D'autre part un retard sur le programme en classe d'examen peut entraîner un résultat catastrophique aux examens.

Pour revenir sur l'enseignement du français en Afrique, nous ne sommes pas sans savoir que l'insuffisance du temps nécessaire à épuiser le programme, y est un phénomène fréquent. Rien qu'une grève peut durer jusqu'à un trimestre ou même plus. Et généralement le rattrapage n'est pas du tout effectif. Il y a également les fêtes, les congés prévus et non prévus, le manque de préparation afin de débiter l'année. La date de la rentrée scolaire est facilement reportée.

Au niveau du titre du chapitre, j'ai mentionné la « densité ». Par « densité » il faut

entendre dans ce cas-ci la fréquence. Il faut que les cours soient rapprochés et non trop espacés. Car en théorie, la fréquence ou la répétition du mécanisme d'apprentissage, favorise ou accélère ce dernier. Donc à entendre par « densité » la fréquence et non l'intensité. Car un cours intensif va à l'encontre de bonnes conditions d'apprentissage. Ce serait alors juste une manière de bâcler le processus.

Finalement, le manque de temps requis s'ajoute aux autres facteurs qui sont à la base de l'échec de l'enseignement du français en Afrique, que ce soit le FLE ou le FLS.

### **C. L'approche Linguistique Des Solutions**

A entendre par « approche linguistique » les voies et moyens à suivre ou à déployer sur fond de théorie linguistique et sciences apparentées, afin de résoudre en partie ou en gros les problèmes évoqués dans la partie "A" et leurs causes dans la partie précédente "B". On ne dira jamais assez que les problèmes que rencontre l'enseignement scolaire en général et celui du Français Langue Etrangère (FLE) en particulier, sont surtout liés aux problèmes économiques, à la pauvreté et la mauvaise gestion des états africains, tout court. Ce sont alors des facteurs extralinguistiques. Les facteurs politico-socioculturels sont aussi une réalité.

Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'existe d'autres solutions que l'argent. Il existe bel et bien dans le Monde des pays aussi pauvres que certains pays africains, mais dont le système éducatif est plus performant. Les cas du Cuba et de la Corée du Nord suffisent pour illustrer cette affirmation. Ceci montre que ces deux pays jouissent d'une situation socio-politique favorable à l'éducation. De là, nous pouvons prétendre que la linguistique peut aussi avoir son mot à dire dans la recherche de solutions dans l'enseignement de langue. Pour ainsi dire,

j'ai, dans un premier temps, proposé de bien former les enseignants en langue française, qui est pour eux-mêmes une langue seconde. Ils doivent, de ce fait être formés selon les nouvelles méthodes, dans un programme complet. On doit ensuite, sélectionner les méthodes convenables au contexte africain et former les nouveaux enseignants à leur tour.

i) Une bonne formation des futurs enseignants en langue française.

Il fait partie de la qualité de l'enseignant de maîtriser la matière qu'il a à enseigner. Il n'est pas dit qu'il doit être nécessairement un grand érudit de cette langue, mais en revanche, qu'il soit capable de la parler couramment, qu'il connaisse sa structure à différents niveaux (phonologique, lexical, morphologique, syntaxique...) qu'il sache interpréter le sens selon le contexte situationnel...etc. En bref, il doit être capable de fournir des explications à ses apprenants, en cas de besoin.

Toujours est-il que les futurs maîtres doivent recevoir un enseignement complet de la langue, c'est-à-dire être formés sur les quatre (4) compétences de l'apprentissage d'une langue qui sont :

- le fait de parler, le discours oral, premier moyen d'expression et de communication linguistique. Enseigner l'oral est très utile en ce sens qu'il implique des compétences diverses sur la production (construction des phrases), la débrouillardise dans les interactions verbales (comment demander, saluer, remercier, s'excuser, prier...). Aussi en parlant nous communiquons avec non seulement les séquences de mots, mais aussi par les signes gestuels et les phénomènes prosodiques tels que les accents (d'intensité, de démarcation...) l'intonation, l'élévation de la voix, la mimique...etc. tous ces éléments précités sont importants et méritent d'être bien enseignés. (N. Schmitt et al. 2010).

- la compréhension par l'écoute : cela revient à

interpréter, donner un sens au langage parlé et autres sons et éléments visuels (gestes) à l'aide des connaissances antérieures et de la situation de la communication. (N. Schmitt et al. 2010).

L'écoute aussi est une activité et un mécanisme complexe qui mérite d'être enseigné. Pour apprendre à l'écoute il faut nécessairement :

- reconnaître les séquences ou sons émis par le locuteur (savoir d'avance la prononciation correcte des mots)

- saisir le type d'intonation et d'accent lié au thème de l'information.

- interprétation de l'importance de ce qu'on dit par rapport au centre d'intérêt.

- **la lecture** : de nos jours, on trouve des enseignants qui lisent mal pour principalement deux raisons :

· ils ne savent pas comment prononcer les séquences des mots.

· ils sont incapables d'effectuer une lecture psychologique (rapide) où l'on reconnaît seulement les mots au lieu de les déchiffrer. Or la lecture est le premier moyen permettant à l'apprenant d'apprendre seul, de s'informer seul, sans assistance.

- l'écriture, deuxième moyen de communication linguistique, fidèle, stable et tangible. En plus il n'y a pas de locuteur natif en écriture, donc même les locuteurs natifs de la langue doivent l'apprendre, à plus forte raison un enseignant de L2. La lecture est un phénomène complexe qui engage la reconnaissance de la forme à différents niveaux linguistiques : phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, discursif...etc. ; puis on associe cette forme au but ou mobile de la lecture en question (N. Schmitt et al. 2010).

Pour ainsi dire, former les futurs enseignants aux quatre compétences de la langue est une nécessité au moins pour deux raisons :

- ils auront à enseigner des apprenants qui

auront besoin d'être formés pour toutes les quatre compétences à la fois.

- cela leur donnera une formation plus solide.

En plus, on n'insistera jamais assez que les futurs enseignants doivent acquérir une bonne connaissance des structures phonologique, morphologique, lexicale, syntaxique de la langue, de même que les fonctions pragmatiques et socio-culturelles. Parler et comprendre la langue ne suffisent pas. Il faut nécessairement connaître la structure de cette langue. Entre autres exemples, une enquête menée aux Royaumes Unis, par le "Nuffield Foundation French" a montré qu'« un locuteur non-natif ayant une connaissance linguistique (structure) d'une L2 est plus performant en théorie de cette langue que le locuteur natif qui ne l'a pas apprise dans un cursus scolaire. » (McDonough : 2002 : 136).

**(i) Une bonne application de méthode d'enseignement du français :**

«Tout enseignant doit bien enseigner et tout étudiant doit bien apprendre. » (J. C. Aggarwal 2007 : 25). En fait, élaborer une méthode ne suffit pas. Il reste encore l'application, une bonne application. Il ne suffit pas d'introduire une nouvelle méthode d'enseignement accompagnée de manuels flambant neufs, mais il faut aussi veiller à son application. C'est un domaine où l'on ne doit pas traîner les pas, une méthode mérite qu'on s'en investisse.

La méthode fait partie des conditions du succès d'un apprentissage. Ceci, du fait qu'elle améliore l'apprentissage, fait gagner du temps et donne plus d'assurance à l'enseignant. Non seulement il sait ce qu'il doit faire d'avance, aussi il connaît là où il veut en venir. Une bonne méthode équivaut à un bon enseignement. Car il est dit que « même le meilleur programme scolaire est voué à l'échec s'il n'est pas enseigné selon une bonne méthode et par un enseignant

expérimenté. » (Aggarwal 2007 : 80).

Donc ici « le jeu vaut bien la chandelle » : les autorités de l'Enseignement doivent déployer tous les moyens afin de veiller à ce que la méthode en question soit bien appliquée par les enseignants affectés sur le terrain. Un programme d'enseignement peut échouer si la méthode est mal appliquée ou pas du tout. Certes, les méthodes sont généralement conçues après maints efforts de recherches, mais il n'en demeure pas moins, qu'elle soit une théorie élaborée à l'ombre. Alors que l'enseignant peut rencontrer des obstacles probablement non prévus par la méthode, pendant la pratique, au soleil. Dans ce cas, il ne reste au moniteur que deux alternatives :

- soit il « triche » c'est-à-dire dévie du cadre de la méthode en cherchant des raccourcis, afin de gagner du temps.

- soit il fait preuve d'expertise et crée des règles pratiques favorables à sa classe, comme il est autorisé dans la méthode dite "quasi-Experiments" (McDonough 2002 : 25) « on peut changer la donne selon le contexte situationnel. » (Aggarwal 2007 : 24)

Finalement, l'on peut se demander quelles sont les meilleures conditions de l'application d'une méthode ? Sur ce, on peut se contenter de l'essentiel :

- former ou recycler les enseignants et les conseillers sur cette méthode, jusqu'à ce qu'ils la maîtrisent parfaitement.

- collaborer avec les enseignants et les inspecteurs de façon à gagner leur soutien et accord pour la nouvelle méthode. S'il le faut, leur accorder même des indemnités de suggestion...

**(iii) Les points clés d'une méthode d'enseignement de langue :**

Dans le chapitre "b" de la partie "B" (p. 6), nous avons évoqué les deux sens que pourrait avoir le terme "méthode" dans l'enseignement : un sens stricte et un sens large. Ce qui nous

intéresse ici c'est le sens large. Une méthode d'enseignement est, en fait, un tout, un système complet. Toute méthode d'enseignement en général, et en particulier, celle de langue ne se contente pas de révolutionner uniquement la manière de transmettre les connaissances, mais plutôt tout le système : le programme, les manuels, les matériels, la façon d'enseigner, la façon d'évaluer...etc. c'est ainsi qu'une bonne méthode d'enseignement de langue doit contenir les points suivants :

- un nom : le nom de la personne qui l'a inventée ou qui y a joué un rôle important, ou bien celui du principe dominant sur lequel elle se base. ex Méthode Berlitz – Méthode actionnelle.

- se baser sur une ou plusieurs théories linguistiques données, et, puiser également ses principes dans les sciences appliquées correspondantes, comme la sociolinguistique, la psycholinguistique, la dialectologie, la pragmatique, la lexicologie...etc.

- définir sa nouvelle conception des acteurs de l'enseignement comme l'enseignant, l'apprenant, les administrateurs et encadreurs, la relation enseignant-apprenant...etc.

- un ou des objectifs qui peuvent être revus selon les paramètres locaux. Elle choisit son approche par laquelle elle se caractérise orale (communicative) ou écrite.

- la base des données ou corpus "in put" c'est-à-dire le type de registre (s) de langue à établir. ex : langue artificielle/langue naturelle, langage familier, langage populaire...etc.

- elle choisit sa manière d'enseigner le contenu du cours. Par exemple comment enseigner la grammaire (comment sera l'enseignement de la grammaire ? implicite ou systématique ?) le vocabulaire, la morphologie, la phonologie ou prononciation...etc.

Les nouvelles méthodes prennent en compte le contexte situationnel (en plus de la structure) les dimensions sociales du langage telles que la sociolinguistique, la pragmatique (= sens caché de la langue, l'intention du

locuteur) l'analyse du discours (= la manière d'articuler les idées au sein du texte)...etc.

- chaque méthode d'enseignement introduit sa façon d'évaluer les apprenants et aussi les enseignants (inspecteurs, conseillers pédagogiques, les contrôles pour accréditation...)

- définir le volume horaire nécessaire pour l'épuisement du programme, la disposition des sièges dans les salles de classe...

- introduire ses propres supports pédagogiques : livres et matériels électroniques (ils sont conçus selon les principes de la dite méthode)

- prendre en compte le déroulement de la séance ( processus enseignement/apprentissage) et l'orientation du cours : dans les méthodes récentes le cours est surtout centré sur l'apprenant. L'enseignant aide l'apprenant à découvrir lui-même les connaissances, il le fait travailler de façon à ce qu'il (= l'apprenant) apprenne ce qu'il fait.

Voici l'essentiel des points qu'une bonne méthode doit investir selon ses principes, sa conception, les théories linguistiques et cognitives sur lesquelles elle se base. Il se pourrait aussi qu'il s'agisse d'une synthèse de plusieurs méthodes au lieu d'une seule. Car il est dit qu'il est difficile de rester fidèle à une seule méthode. (McDonough 2002: 107)

d) Quelle(s) méthode(s) d'enseignement du FLE pour l'Afrique ?

A mon avis, la réponse à la question paraît simple, mais toujours est-il qu'il faut être prudent. Pour trouver la ou les méthodes qui y conviennent, il faudrait une analyse succincte du contexte africain, qui peut varier lui-même d'un pays à un autre. Les principaux obstacles ont été déjà relatés au premier chapitre. Donc une méthode ou des méthodes contenant dans leurs principes les solutions à ces problèmes, puis contenant en leurs seins les points relatés au chapitre précédent, sont alors celles qui conviennent.

Dans un premier temps, on doit tenir compte du fait que les apprenants ne sont pas

des locuteurs natifs de la langue française. En plus, cette langue est tout à fait étrangère, donc ils ne l'entendent pas parler par les gens autour d'eux. Ces apprenants sont alors de grands débutants, et la méthode choisie doit prendre cela en compte. Par exemple l'enseignement doit commencer par l'alphabet, puis insister sur la prononciation, les phénomènes prosodiques (accent, intonation...). Au début, le français doit être une matière d'enseignement, puis la langue d'enseignement. Etant donné que les apprenants n'entendent pas les gens parler la langue autour d'eux, le bain linguistique est nécessaire, mais tardivement, à une période où ils seront capables de s'exprimer en français, et de comprendre lorsqu'on leur adresse la parole dans cette langue. Sinon ce bain linguistique ne servira pas à grand-chose dans le contexte africain. On doit également inclure dans le programme, des cours sur la civilisation française, étant donné que «la langue véhicule la culture d'un peuple».

Dans la conception de la méthode, on doit penser à leur avenir professionnel comme en Afrique, tout est considéré comme une éventuelle source de revenu. De ce fait, pour ceux qui sont officiellement inscrits en français, on doit mettre l'accent au cours de leur formation, sur la manière d'enseigner, la traduction, et, surtout, une maîtrise parfaite de la langue, à l'écrit et à l'oral, la capacité de communiquer... Ceci leur permettra d'apprendre ou d'enseigner autre chose (que la langue) à travers le français et surtout de se porter candidats à toute sorte d'emploi qui implique le français. On doit aussi, de temps à autre, donner des conseils et des informations sur l'utilité de posséder au moins deux langues internationales à la fois. C'est de cette façon que la nouvelle méthode pourrait lutter contre le manque de motivation.

La nouvelle méthode doit aussi concevoir la nécessité de séparer, au niveau tertiaire, les étudiants du département de français de ceux qui viennent d'autres départements, pour suivre un ou deux cours seulement. Cette pratique (mélange d'apprenants) se fait dans les universités africaines, et, elle n'est pas du

tout pédagogique. Mélanger des étudiants qui ont déjà un certain niveau, à des débutants qui vont juste commencer à apprendre l'alphabet est vraiment une aberration. A la rigueur, on peut par exemple regrouper les étudiants d'une même spécialité (par exemple étudiants en droit) et leur enseigner un programme du FOS (Français pour Objectif Spécifique). Si cela n'est pas possible par manque de temps et moyens matériels, on peut regrouper pour le même cours, tous les étudiants externes au département du français, et leur dispenser un cours à caractère général, visant uniquement la maîtrise de la langue.

Dans les pays africains répartir les apprenants selon leur stratégie d'apprentissage, leur âge, leurs origines culturelles et sociales, comme le conseille la psychologie cognitive (R. Schmitt et al. 2010 :166-175) est vraiment impossible. Même dans les pays développés cela n'est possible que dans le primaire et le secondaire où les classes ne dépassent pas 25 élèves, et où, chacun d'eux possède une fiche individuelle de suivi. Ce qui serait possible, c'est d'organiser des cours de rattrapage pour les étudiants faibles. Toutefois, il est bon que l'enseignant sache leurs origines sociales, les difficultés qu'ils rencontrent à domicile, entre autre.

La nouvelle méthode doit inclure dans sa conception et stratégie, les objectifs visés par l'administration. C'est vers cette base qu'elle doit orienter ses principes. Par exemple, dans les pays du FLE, le principal objectif est la maîtrise de la langue à travers des disciplines liées à la langue (la grammaire, la littérature, le vocabulaire, la civilisation...) et rien d'autre. Le français n'est pas une langue d'enseignement dans ces pays, ni une langue officielle. Néanmoins, le but des autorités peut être limité à « être à mesure de consulter des documents en français ». Alors dans ce cas, la méthode doit privilégier l'approche écrite, comme dans les anciennes méthodes. Concernant les gens de métier comme les militaires, les douaniers, les agents du Service d'immigration, c'est un programme du FOS qui leur convient.

Il y a aussi dans les pays où le français est LE,

le problème de l'insuffisance de temps nécessaire à l'apprentissage. Dans ce cas, enseignants et étudiants doivent faire des sacrifices afin d'avoir des heures supplémentaires, jusqu'à ce que ces derniers atteignent un certain niveau.

Dans le cas des classes surchargées, le moniteur peut scinder la classe en plusieurs petits groupes lors des travaux dirigés et devoirs (Ngamasu D. 2005).

La méthode doit également choisir une bonne méthode d'évaluation qui convient à son programme et à ses principes, le tout dans l'intérêt des apprenants.

Conclusion :

En réfléchissant sur la décadence de l'enseignement du FLE en Afrique, et du français langue seconde en général, on s'apercevra qu'il y a un manque de motivation notoire de la part des parents et des apprenants eux-mêmes. Quant au manque de professionnalisme chez les enseignants et de sensibilisation au niveau des parents et apprenants, cela ne peut que se traduire par un manque de sérieux de la part des décideurs publics, vis-à-vis du système éducatif.

L'analyse des causes de ce triste sort réservé à l'enseignement du français, nous a amené à dénoncer de mauvaises politiques linguistiques dans les pays où elles existent, des enseignants mal formés ou pas du tout, la mauvaise application de nouveaux programmes et méthodes. A ceux-ci s'ajoute le manque de temps nécessaire à la fois pour enseigner et apprendre. Du coup, les apprenants sont à leur tour mal instruits sur tous les plans.

Vu sur l'angle de la linguistique appliquée, à mon avis ces problèmes ne peuvent être résolus que lorsque :

- les enseignants auront une bonne formation en langue française
- les nouvelles méthodes seront bien appliquées et sélectionnées selon le contexte africain.

#### Références :

- Aggarwal, J. C. (2007) *Principles, Methods & Techniques of Teaching*. New Delhi: vikas Publishing,
- Djibo, Maman (2009) « Langue, politique et indépendance authentique. » : in ABUDoF Vol. 1 No 8, pp.116-134.
- Djibo, Maman (2010/11) « Quelle politique linguistique pour les pays africains pour les pays africains ? » : in ABUDoF Vol. 1 No 9/10 pp.100-114.
- Georges, Yule (2006) *The Study of Language*. Cambridge: Cambridge University Presse.
- Gregory, O. Simire (2010) « Le Français au Nigeria, une langue seconde ou étrangère ? » in NUFJOL Vol. 2 No 1. pp.249-271
- Johnson, O. Oladele (2005) *Education Psychologique*. Lagos: John Lod Publishers.
- Makafui, Stella Afi (2012) "L'importance de l'enseignement du français à des fins professionnelles au Ghana..." Thèse. (en ligne 10 Juin 2012) <http://hdl.handle.net/123456789/4691>
- McDough, Steven (2002) *Applied Linguistics in Language Education*. London: Arnold.
- Ngamasu, David (2005) « Problématique de grands groupes et didactique du français au Cameroun. » Présenté en ligne le 04 Juillet 2005.
- Norbert, Schmitt et al. (2010) *Introduction to Applied Linguistics*. London: Hodders Education.

Olayiwola, I. Simeon (2010/11) « L'approche actionnelle dans la classe du FLE : le cas de l'apprenant Nigerian. » in ABUDoF Vol.1-No 9/10. Pp.

Prem, Shankar (2007) Teaching of English. New Delhi :APH Publishing Corporation

Siddiqui, M. Hassan (2008) Techniques of teaching strategies. New Delhi: APH Publishing Corporation.